Lemberg, 2 mai (12 floréal.)

Depuis que la liberté des communications est rétablie en Russie, il arrive ici des frontières de cet empire, un grand nombre de marchands qui viennent se pourvoir de différens objets et principalement d'épiceries. Par contre, l'importation des grains est si abondante, que la mesure de bled qui, il y a douze jours, coûtoit 25 florins de Pologne, n'en vaut plus que treize.

Le 26 avril, il est passé ici une caravane russe allant à la foire Leipsick. Il est arrivé, le même jour, un détachement d'hussards prussiens, pour recevoir un transport de chevaux de remonte, venus de la Moldavie.

L'armée russe qui s'étoit avancée jusqu'aux frontières de la Turquie, rentre dans l'intérieur; plusieurs des régimens qui la composoient, sont même déja de retour dans leurs quartiers.

Munich, 17 mai (27 floréal.)

On vient de notifier à tous les dicastères que l'électeur ayant conclu un arrangement avec la répnblique batave, pour la cession du marquisat de Berg-op-Zoom, ils ne doivent plus employer parmi les titres de S. A. E. celui de marquis de Berg-op-Zoom. Le marquisat de Berg-op-Zoom étoit une seigneurie appartenant à l'électeur palatin, sous la souveraineté de la répnblique des Provinces-Unies.

Ratisbonne, 15 mai (25 floréal.)

Rien ne transpire encore ici des plans de la cour de Vienne, relativement à la grande affaire des indemnités; mais tout annonce qu'il s'est rencontré des obstacles sur lesquels on n'avoit peut-être pas compté : c'est sur-tout l'indemnité réservée au grand-duc de Toscane qui paroît donner lieu à de puissantes réclamations. On ne sauroit douter qne la Prusse ne s'oppose à l'établissement de ce prince en Allemagne; le passage du vote de Magdebourg, au collége des princes, l'insinue assez clairement. D'ailleurs, le simple calcul démontre que si le grand-duc étoit indemnisé pleinement en Allemagne, il absorberoit les quatre cinquièmes des sécularisations, et qu'il resteroit à peine une population de 300,000 habitans pour les pertes des princes séculiers dont les états sur la rive gauche s'élèvent à 900,000 habitans. La maison palatine de Bavière y perd seule plus de 500,000 sujets. Le grand-duc ne pourroit donc être établi en Allemagne sans absorber les indemnités des princes allemands, à moins qu'on n'ajoutât à la masse des sécularisations l'Hanovre et le duché de Brême; ce qui porteroit à deux millions cinq cent mille habitans la population de tous les pays disponibles. Alors même on pourroit laisser subsister un électeur ecclésiastique, celni de Mayence. Mais il paroît, d'autre part, que l'occupation du Hanovre par le roi de Prusse éprouve des obstacles de la part du nouvel empereur de Russie. Quoi qu'il en soit, la cour de Vienne lui a communiqué le plan d'arrangement dont les principales bases ont été, dit-on, concertées avec le gouvernement français; et nos politiques attendent, avec une impatience mêlée d'inquiétude, quelle sera la réponse d'Alexandre Ier.

L'inoculation de la vaccine est adoptée depuis quelques semaines à Ratisbonne. M. Schaffer, médecin de S. A. S. le prince héréditaire de la Tour-et-Taxis, a inoculé en peu de tems une douzaine d'enfans avec le meilleur succès; de ce nombre est la petite princesse Sophie de la Tour, un enfant d'un an, qui s'en trouve parfaitement bien.

Francfort, 20 mai (30 floréal.)

Les troupes de Hesse-Cassel, qui avoient reçu l'ordre de se tenir prêtes à marcher en même-tems que les troupes prussiennes des états de la Franconie, ont été remises sur le pied de paix, ainsi que ces dernières.

L'électeur de Mayence a déclaré qu'il ne seroit fait aucune réduction dans ses troupes.

Les officiers et sous-officiers des troupes tréviroises sont entrés au service de l'Autriche.

ANGLETERRE.

Londres, 20 mai (30 floréal.)

La nouvelle compagnie qui s'est chargée de négocier les fonds publics, vient de faire poser la première pierre de son hôtel, dans Capel Court, Bartholomew Lane. Une inscription placée sous cette pierre, porte entr'autres, ces mots : *Première année de l'union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande; époque où la dette publique fondée étoit montée dans l'espace de cinq règnes consécutifs, à la somme de* 552,730,924 *liv. sterling* (14 milliards, 265 millions, 542 mille 176 mille francs.)

RÉPUBLIQUE HELVETIQUE.

Bâle, 2 prairial.

Le conseil exécutif a adressé au conseil législatif un message fort important, par lequel il lui rend compte de la négociation qui a eu lieu avec le gouvernement français, sur la constitution de la république helvétique. Nos envoyés ont eu, le 30 avril, une audience du premier consul à Malmaison. Bonaparte leur a dit qu'il désiroit voir enfin terminées les affaires de la Suisse; qu'il ne leur donnoit aucun conseil en sa qualité de premier consul de la république française, puisque la Suisse étoit un état indépendant, qui pourroit se donner la constitution qu'elle jugeroit convenable; mais que comme un individu qui s'intéressoit au sort de la Suisse, il leur observeroit que le projet de constitution proposé imiteroit trop le pacte social de la nation française; que la Suisse n'auroit besoin ni d'un sénat, ni d'un conseil d'état, et qu'en général, il ne lui falloit pas une organisation aussi compliquée et aussi énergique que celle de la France; et que parmi tous les projets qui lui ont été proposés, celui dont nous avons dernièrement développé les bases, lui sembleroit être le plus convenable, etc.

Le conseil législatif a fixé dans la même séance les bases de la nouvelle constitution, qui s'éloignent de ce projet dans quelques parties, et qui s'en rapprochent dans d'autres. La commission de constitution a été chargée d'achever la nouvelle constitution avec le conseil exécutif.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Mayence, 30 floréal.

Le conseiller d'état, commissaire-général du gouvernement dans les nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin, vient d'écrire la lettre suivante aux agens diplomatiques près les cercles de l'empire germanique :

« Je reçois de toutes parts des plaintes amères sur ce que, depuis que les armées françaises ont quitté la rive droite du Rhin, par suite du traité de paix conclu à Lunéville, le 20 pluviose dernier, les receveurs et employés des péages appartenant, soit aux divers membres de l'empire germanique, soit aux comtes médiats et autres seigneurs de l'Allemagne, ont établi le droit de péage qui se percevoit anciennement sur les individus de la religion judaïque, et l'exigent de tous les habitans de la rive gauche du Rhin, qu'ils soupçonnent attachés à ce culte, d'où il résulte, pour les français voyageant en Allemagne, et qui veulent s'en rédimer, la nécessité d'y faire leur profession de foi; mesure aussi absurde que vexatoire, et dont le produit seroit d'interrompre toutes les relations commerciales entre les deux rives, jusqu'à ce que les gouvernemens alliés aient fait disparoître les distinctions offensantes dont ils peuvent être l'objet.

» Inutilement prétendroit-on que la conservation du droit

L'ouverture des bureaux, par chaque jour de représentation, aura lieu à six heures et demie. Le spectacle commencera à huit heures précises.

S'adresser pour la location des loges au cit. Paris, au susdit théâtre, rue de la Victoire, n. 15.

Théâtre des Oracles, ci-devant Lazary, boulevard du Temple.

Le c. R. Charles, professeur de physique occulte, donnera aujourd'hui à sept heures et à neuf heures précises du soir, deux représentations des *Mystères de l'idolâtrie dévoilés; les Bustes parlans* à l'instar des oracles; *les Invisibles; le Ventriloque;* les apparitions fantasmagoriques perfectionnées, etc. Premières places 1 f. 20 c., deuxièmes places 60 c.

Maison d'Augny, rue Grange-Batelière, n. 6.

Demain bal de société et d'abonné, tenu par Ducy. Ces bals n'ont aucun rapport avec les fêtes publiques qui ont lieu tous les jours sous la rotonde. On dansera dans les appartemens, et l'on se promènera dans le jardin, qui sera parfaitement illuminé.

Les personnes qui ne sont point abonnées trouveront des coupons d'entrée; prix 3 f.

Aucune dame ne sera admise sans billet.

L'on commencera à huit heures, et on finira à minuit.

LOGOGRIPHE.

Je suis une chose invisible,
J'existe, mais par mes agens;
C'est par eux que je suis sensible
Aux riches comme aux indigens;
Mais tel est mon destin bizarre,
Jupiter me dirigeroit,
Que l'atrabilaire, l'avare,
Par ton, par goût, par intérêt,
Contre mes loix s'éleveroit.
Pareil au dieu de la lumière,
Dédaignant d'injustes clameurs,
Je cherche, en suivant ma carrière,
A rendre heureux mes détracteurs.
D'un élément je veux les rendre maîtres,
Et du tyran qui le met en rumeur;
Auprès d'un Dieu charmant les remettre en faveur;
Leur épargner la place où l'on punit les traîtres;
Et l'instrument vengeur
Qui jadis effrayoit l'assassin, le voleur.

Par un de nos abonnés.

Le mot du Logogriphe inséré dans le n°. d'hier est BROSSE, où l'on trouve *rosse*.

L'AVEU DÉLICAT.

Deux amans s'adoroient, mais entourés d'argus,
Ils n'avoient pu trouver l'instant de se le dire;
Quelques regards furtifs, quelques mots ambigus....
Le plus impatient dit tout bas : « Quel martyre!
« Quoi! l'œil jaloux de mes rivaux
» Ne m'accordera point un seul moment de trêve!
» Je ne puis hasarder que quelques demi-mots....
» — Oui, lui répond Eglé, mais moi je les achève. »

LUCE de LANCIVAL.